

NOVANCES

EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

606 VALORISATIONS

19 PLACE TOLOZAN
69001 LYON

SIREN : 850.565.904

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR10850565904

Certifié Conforme




MOORE

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis	114 801		114 801	418 104
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 499		1 499	605
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	101 368		101 368	108 612
Autres créances	214 093		214 093	79 303
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	51 896		51 896	38 919
Charges constatées d'avance				1 128
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	483 658		483 658	646 673
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	483 658	0	483 658	646 673

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	288 494	61 872
Report à nouveau		163 344
Résultat de l'exercice	50 459	63 278
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	448 953	398 494
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		204 197
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 271	21 062
Dettes fiscales et sociales	22 434	22 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	34 705	248 178
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	483 658	646 673

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2024 2025	2023 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	406 000	1 243 000
Production vendue de biens		
Production vendue de services	6 458	18 663
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	412 458	1 261 663
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		598
Autres produits		7
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	412 458	1 262 268
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks	303 303	1 046 744
Autres achats et charges externes	42 597	99 290
Impôts, taxes, et versements assimilés	-2 520	5 973
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	343 382	1 152 007
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	69 077	110 261
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 799	23 774
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 799	23 774
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 799	-23 774
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	67 278	86 487
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		229

Postes	2024 2025	2023 2024
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		229
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		76
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		76
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		153
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	16 819	23 362
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	412 458	1 262 498
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	362 000	1 199 219
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	50 459	63 278

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/09/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/10/2023** à **30/09/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **483 657,80 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **50 458,72 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les en-cours ont été valorisés aux coûts réels engagés au jour de la clôture. Les frais financiers ont été comptabilisés en stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	101 368	101 368		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	6 542	6 542		
TVA	2 009	2 009		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	193 938	193 938		
Débiteurs divers	11 604	11 604		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	315 461	315 461		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	100 000	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	100 000	1,00

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 271	12 271		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	22 434	22 434		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	34 705	34 705		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	9 461	
TOTAL	9 461	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 534 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 534 euros,

606 VALORISATIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : 19, Place Tolozan,
69001 LYON
RCS LYON 850 565 904

DECISION UNANIME DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 5 mai 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 5 mai à quinze heures,

Les soussignés :

- **La société LAVOREL GROUPE**, société anonyme de droit luxembourgeois au capital social de 87 890 360 euros, immatriculée sous le n° B164067 au Tribunal de Luxembourg, dont le siège social se situe 41 Avenue de la Gare – L.1611 Luxembourg, représentée par Monsieur Stanislas LAVOREL, Président du Directoire, et Monsieur Michaël DANDOIS, membre du Directoire, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes, Propriétaire de 60 000 actions,
- **La société TERRESENS**, société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 501 580 211, dont le siège social est sis 19, Place Tolozan, 69001 Lyon, représentée par son Président en exercice, Monsieur Géraud CORNILLON, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes, Propriétaire de 40 000 actions,

Détenant 100 000 actions, soit la totalité des actions composant le capital social de la société 606 Valorisations désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 606 Valorisations et conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Ont pris les décisions suivantes :

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;
- Quitus au Président ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Non-renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

PREMIERE DECISION
Approbation des comptes annuels

Les actionnaires ayant pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice arrêté le 30 septembre 2025 et du rapport général du commissaire aux comptes, les approuve tels qu'ils leurs ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, les actionnaires donnent au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat de l'exercice

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice net comptable de 50 459 euros comme suit :

- 50 459 € au compte autres réserves,

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société au 01/10/2025 sont positifs de 448 953 €.

Conformément à la loi, les actionnaires rappellent qu'aucun bénéfice n'a été distribué.

TROISIEME DECISION
Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Les actionnaires constatent qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION
Non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Les actionnaires, ayant connaissance de l'arrivée à échéance du mandat du commissaire aux comptes en date du 30/09/2025, décident de ne pas procéder au renouvellement dudit mandat.

CINQUIEME DECISION
Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

Les actionnaires donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

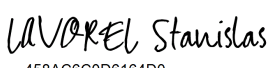
* *

*

Fait à Lyon,
Le 5 mai 2026

LAVOREL GROUPE

Monsieur Stanislas LAVOREL

DocuSigned by:

458AC6C0D6164D0...

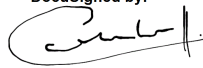
Monsieur Michaël DANDOIS

DocuSigned by:

ADEFEF07BA36487...

TERRESENS

Monsieur Géraud CORNILLON

DocuSigned by:

0CCB90B93F69429...



Youxta
Audit

606 VALORISATIONS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

YOUXTA AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon

SAS au capital de 20 000€
RCS LYON 392 958 047
APE 6920 Z

606 VALORISATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros

Siège social : 19, Place Tolozan – 69001 LYON

RCS Lyon 850 565 904

 **Rapport
du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

E x e r c i c e c l o s l e 3 0 s e p t e m b r e 2 0 2 5

YOUXTA AUDIT

Membre de la Compagnie
régionale de Lyon



606 VALORISATIONS

Comptes annuels

Exercice clos

le 30 septembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société 606 VALORISATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 606 VALORISATIONS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-



606 VALORISATIONS

Comptes annuels

Exercice clos

le 30 septembre 2025

avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut



606 VALORISATIONS

Comptes annuels

Exercice clos

le 30 septembre 2025

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



606 VALORISATIONS

Comptes annuels

Exercice clos

le 30 septembre 2025

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire-et-Cuire, le 04 mai 2026

Le commissaire aux comptes

YOUXTA AUDIT

Membre de la Compagnie
régionale de Lyon

RODOLPHE CAILLAT, ASSOCIE

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis	114 801		114 801	418 104
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 499		1 499	605
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	101 368		101 368	108 612
Autres créances	214 093		214 093	79 303
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	51 896		51 896	38 919
Charges constatées d'avance				1 128
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	483 658		483 658	646 673
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	483 658	0	483 658	646 673

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	288 494	61 872
Report à nouveau		163 344
Résultat de l'exercice	50 459	63 278
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	448 953	398 494
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		204 197
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 271	21 062
Dettes fiscales et sociales	22 434	22 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	34 705	248 178
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	483 658	646 673

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2024 2025	2023 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	406 000	1 243 000
Production vendue de biens		
Production vendue de services	6 458	18 663
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	412 458	1 261 663
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		598
Autres produits		7
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	412 458	1 262 268
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks	303 303	1 046 744
Autres achats et charges externes	42 597	99 290
Impôts, taxes, et versements assimilés	- 2 520	5 973
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	343 382	1 152 007
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	69 077	110 261
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 799	23 774
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 799	23 774
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	- 1 799	- 23 774
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	67 278	86 487
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		229

Postes	2024 2025	2023 2024
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		229
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		76
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		76
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		153
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	16 819	23 362
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	412 458	1 262 498
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	362 000	1 199 219
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	50 459	63 278

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/09/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/10/2023** à **30/09/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **483 657,80 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **50 458,72 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les en-cours ont été valorisés aux coûts réels engagés au jour de la clôture. Les frais financiers ont été comptabilisés en stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	101 368	101 368		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	6 542	6 542		
TVA	2 009	2 009		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	193 938	193 938		
Débiteurs divers	11 604	11 604		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	315 461	315 461		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	100 000	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	100 000	1,00

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 271	12 271		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	22 434	22 434		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	34 705	34 705		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	9 461	
TOTAL	9 461	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 534 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 534 euros,